

République Française  
Département LOIRET  
Commune de Vienne en Val

2025/056

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/11/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	17	18

Vote
<b>Tarifs de l'eau</b> <b>A l'unanimité</b>
Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Vote
<b>Tarifs de l'assainissement</b>
Pour : 17 Contre : 1 Abstention : 0

L' an 2025 et le 20 Novembre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de SEMONSUT Pascal, Maire

**Présents** : Mmes : BOUYER CARRE Fabienne, CHATELIN Karine, GAILLARD Jessica, GUERIN Pascaline, POIVRE Corinne, ROGER Claudette, SOBRAL Vanessa, MM : ARRIVault Gérard, COLMET DAAGE Sylvain, GAILLOT Vincent, GUDIN David, LELAY Dominique, LOMBARD Pascal, MAUPAS JEAN-LOUIS, PELLETIER Jean-Marie, SEMONSUT Pascal, SIMON Christophe

**Excusée ayant donné procuration** : Mme BENARD Isabelle à M. MAUPAS JEAN-LOUIS

**Absente** : Mme BAUP Pascale

**A été nommé secrétaire** : M. MAUPAS Jean-Louis

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture  
Le : 25/11/2025  
Et  
Publication ou notification du :

2025/056 – TARIFS PARTICULIERS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 2026

Monsieur le Maire informe que la Commission eau et assainissement propose pour les particuliers d'augmenter les tarifs de l'eau de 1,10 €/m<sup>3</sup> à 1,15 €/m<sup>3</sup> et les tarifs de l'assainissement de 1,30 €/m<sup>3</sup> à 1,35 €/m<sup>3</sup>.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** les tarifs de l'eau ci-dessous et leur application à l'exercice 2026.

**EAU**

Tarif eau	m <sup>3</sup>	1,15 €
Location annuelle compteur Ø 15mm	Forfait	40,00 €
Location annuelle compteur Ø 20mm	Forfait	40,00 €
Location annuelle compteur Ø 30 mm	Forfait	43,00 €

Location annuelle compteur Ø 40 mm	Forfait	48,00 €
Remplacement compteur Ø 15mm	Forfait	72,00 €
Remplacement compteur Ø 20mm	Forfait	78,00 €
Remplacement compteur Ø 30 mm	Forfait	172,00 €
Remplacement compteur Ø 40 mm	Forfait	250,00 €
Montant forfaitaire pour étalonnage d'un compteur	Forfait	70,00 €
Montant forfaitaire pour réouverture d'un branchement	Forfait	15,00 €
Prestation d'un agent	Forfait	15,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 1 Voix Contre et 17 Voix Pour,

**APPROUVE** les tarifs de l'assainissement collectif ci-dessous et leur application à l'exercice 2026.

**ASSAINISSEMENT**

Contrôle de conformité en cas de cession immobilière	Forfait	15,00 €
Tarif assainissement	m3	1,35 €
Montant forfaitaire annuel d'un abonné raccordé au réseau d'assainissement	Forfait	51,50 €
Taxe de raccordement au réseau d'assainissement collectif	Forfait	1 100,00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 24/11/2025

Le Maire  
Pascal GEMONSUT


